



Déclaration commune au CSE du 3 juin 2010
CFDT – FCPE – FEP-CFDT – SGEN-CFDT – UNL – UNSA Education

Le document transmis par le ministre aux académies a suscité de multiples réactions. Au delà des superlatifs, des métaphores et des adjectifs dénonçant avec la plus grande force le scandale d'une politique comptable qui fait office de politique éducative, les organisations signataires de ce texte adressent au ministre de l'Éducation nationale un avertissement solennel :

- Nous combattons avec la plus grande vigueur l'entreprise de sabotage du système éducatif entrepris par celui qui a la responsabilité de la qualité du service public d'éducation, qui est garant de son bon fonctionnement.
- Nous combattons avec la plus grande détermination la politique qui vise ouvertement, par des considérations mécanistes de réduction des moyens horaires, à faire échouer les réformes des lycées.
- Nous nous opposerons à la politique des coups médiatiques qui laissent croire que le ministre veut réellement lutter contre l'absentéisme scolaire, le décrochage scolaire, les difficultés de lecture alors qu'on démunit le système éducatif de ses personnels spécialisés (CPE, enseignants spécialisés, COP, psychologues scolaires) et que parallèlement on continue à alourdir les effectifs des classes.
- Nous condamnons l'approche ministérielle qui fait des effectifs des personnels administratifs une simple variable d'ajustement budgétaire sous prétexte de « rationalisation ».

L'Éducation n'est pas une priorité pour ce gouvernement mais une charge, un réservoir d'économie budgétaire dans lequel il puise sans se soucier de l'avenir des jeunes.

Pour les organisations signataires, et particulièrement en temps de crise, l'effort budgétaire sur la formation et l'éducation doit être maintenu pour permettre à l'École de répondre à l'objectif de réussite de tous les élèves.

La sortie des difficultés économiques nécessitera plus que jamais des jeunes formés en capacité de s'insérer sur le marché du travail. Les effets des licenciements ou du chômage technique vécus par de nombreux parents sont suffisamment difficiles à vivre pour ne pas faire peser sur leurs enfants les conséquences d'une dégradation du service public d'éducation.

Nous refusons cette politique de restrictions budgétaires et nous agissons pour sauvegarder le service public d'éducation, facteur de cohésion et d'avenir pour notre société et pour contribuer à le faire évoluer.